

**10^e FORUM POUR LE PARTENARIAT
AVEC L'AFRIQUE
TOKYO, JAPON, AVRIL 7-8, 2008**

TROISIÈME SESSION :

**STIMULER LA CROISSANCE
ÉCONOMIQUE ET LA RÉDUCTION DE
LA PAUVRETÉ**

INTERVENTION DE PREMIER PLAN

**Son Excellence l'ambassadeur Adjei-Barwuah,
Ambassade du Ghana au Japon**

M. le Coprésident,

Distingués participants,

Le NEPAD a été constitué pour relever le double défi de la réduction de la pauvreté et de la croissance économique. Par conséquent, le thème de la présente session « Stimuler la croissance économique et la réduction de la pauvreté » est tout à fait approprié et opportun.

J'aimerais vous faire part de quelques réflexions préliminaires, en attendant que vos interventions contribuent à déterminer ce qui doit être pris en considération, ce qui doit être une priorité et quelles actions doivent être menées. A cet effet, je formule les observations suivantes :

- 1. Au cours des quatre dernières années, les taux de croissance en Afrique ont excédé 5 %, ce qui est leur niveau le plus élevé depuis les années 80, et la tendance semble se poursuivre. Il y a deux séries de facteurs explicatifs de ce phénomène :**
 - a) facteurs exogènes**
 - forte demande de produits de base d'exportation africains**
 - hausse de l'IED**
 - b) facteurs endogènes**

- **obtention de bons résultats dans des secteurs clés comme l'agriculture**
- **augmentation de la valeur ajoutée par le biais d'activités liées à l'agriculture**
- **amélioration générale de la gouvernance dans les pays africains**

2. Cette progression des taux de croissance ne s'est pas traduite pas une réduction sensible de la pauvreté à grande échelle. En effet, les taux de pauvreté sont demeurés inchangés dans la plupart des pays africains. De fait, le nombre de pauvres sur le continent a augmenté depuis les années 90 de plus de 90 millions et le revenu moyen des pauvres a diminué. Les forts taux de croissance récemment enregistrés ne se sont pas accompagnés d'une augmentation significative des créations d'emplois. Cette évolution est de plus en plus alarmante à la lumière des ODM à atteindre d'ici 2015, en particulier de l'ODM 1 consistant à réduire de moitié la proportion de la population vivant en situation d'extrême pauvreté et la malnutrition.

Excellences,

Il est nécessaire aujourd'hui de faire une priorité de la génération d'une croissance favorable aux pauvres, en particulier dans les secteurs où les pauvres se trouvent et où ils peuvent utiliser les facteurs de production qui sont à leur disposition.

Pour générer une croissance favorable aux pauvres dans les pays africains, il convient d'accorder davantage la priorité et un soutien aux secteurs productifs comme l'agriculture, l'infrastructure, les TIC, et de créer les conditions nécessaires à l'émancipation des femmes. Il faut également s'attacher de nouveau en priorité à générer une croissance rapide tirée par le secteur privé, à créer des emplois et à encourager l'entrepreneuriat.

Le secteur agricole, qui contribue apparemment beaucoup à la réduction de la pauvreté, a enregistré une croissance ces dernières années. Cette croissance est attribuable à l'engagement accru des pays africains en matière d'investissement agricole, à l'amélioration générale de la gouvernance de ce secteur et à l'amélioration des actions. Nous devons examiner au cours de nos débats les stratégies susceptibles de stimuler la croissance dans le secteur agricole afin d'atteindre l'objectif de taux de croissance annuel de 6 % pour remplir les ODM.

Investir davantage dans le développement des infrastructures peut contribuer sensiblement à renforcer la croissance et à réduire la pauvreté. L'Afrique pourrait atteindre des niveaux de croissance supérieurs si le déficit de financement de l'infrastructure était comblé, et nous devrions pouvoir déterminer comment y parvenir. Nous devrions aussi étudier comment nous pourrions accroître la participation du secteur privé au développement des infrastructures et la mobilisation des ressources africaines pour mettre en œuvre les projets d'infrastructure.

Le secteur des TIC pourrait permettre aux grands secteurs de développement susceptibles de soutenir la croissance économique et la réduction de la pauvreté en Afrique de se doter d'une assise solide et d'établir des liens.

Les TIC peuvent concourir à accroître la productivité et les possibilités d'emploi, et les pays africains s'emploient à renforcer leur industrie des TIC et le secteur des entreprises reposant sur l'utilisation des TIC (y compris des PME) qui peuvent soutenir la concurrence dans l'économie des connaissances. Nous devons étudier les moyens de mettre en place en Afrique une infrastructure des TIC accessible et financièrement abordable pour faciliter la croissance économique à travers le développement des compétences en matière de TIC sur le continent et l'amélioration de la compétitivité des économies africaines.

En ce qui concerne l'émancipation des femmes, les dimensions de la pauvreté qui sont liées à l'inégalité entre les sexes sont clairement de plus en plus reconnues. Les gouvernements africains ont pris d'importants engagements visant à assurer l'égalité entre les hommes et les femmes, à commencer par la Beijing Platform for Action, Beijing+ 5, et la Déclaration solennelle de l'Union africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous devons examiner les mesures susceptibles d'accroître la capacité de favoriser l'émancipation des femmes en apportant les connaissances et les fonds nécessaires pour renforcer leurs capacités actuelles, et le développement de leurs activités entrepreneuriales.

Si vous me le permettez, j'aimerais souligner de nouveau que la réduction de la pauvreté est une priorité majeure pour tous les pays africains. Que nous devons

promouvoir les stratégies de croissance favorable aux pauvres dans les secteurs comme l'agriculture, l'infrastructure et les TIC. Que nous devons faciliter l'instauration des conditions nécessaires à l'émancipation des femmes. J'espère que nos débats reflèteront ces préoccupations.

Je vous remercie de m'avoir prêté attention.